**Compte Rendu du CLA de la Paroisse Sainte Marie des Monts.**

Le CLA de la Paroisse Ste Marie des Monts s’est réuni le mardi 28 juin à 20h à la salle paroissiale de Floing.

Etaient présents : Laurence Boulanger – Monique Delacour – Annie Ruiz.

Absents excusés : Stéphane Cousin – Myriam Lemetayer – Pascaline Robert.

Laurence a lu l’évangile du jour de St Matthieu 8,23-27 (la tempête).

**1er point :** **Chauffage de l’église de St Menges** (demandes de devis)

Ayant reçu les adresses des sociétés de chauffage (électrique et gaz), j’ai donc envoyé des courriers afin d’obtenir des devis.

J’ai téléphoné à Mr Oudart de St Menges, chauffagiste qui s’occupait de l’entretien du chauffage afin qu’il me communique les problèmes rencontrés ainsi qu’un devis de réparations. Pas de réponse à ce jour.

Un courrier a été fait à la Sté INEO de Mohon, celle-ci m’a indiqué que cela était un trop gros chantier si on devait passer du gaz à l’électrique et m’a communiqué une Sté de Charleville (Sté Cofely sous-traitant de Engie). J’ai donc envoyé un courrier à cette Sté, dans l’attente d’une réponse.

Un courrier a été fait à la Sté ADT 08 de Bazeilles (Sté qui a réalisé le chauffage de l’église de Glaire). La Sté m’a téléphoné en m’indiquant que ma demande a été prise en considération et me recontacterait dans 8 à 15 jours afin de se rendre ensemble à l’église de St Menges pour y effectuer un devis.

**2ème point : Le Synode 2023**

Monique était présente à St Walfroy quand le compte-rendu a été exposé à toutes les personnes présentes. Ce qui en ressort le plus, ce sont des demandes de messes plus animées, plus vivantes afin de faire revivre nos églises. (demandes de jeunes et moins jeunes) ce qui nous amène au 3ème point.

**3ème point : Messes**

A ce sujet, le CLA regrette ainsi que beaucoup de paroissiens de ne plus avoir de messes sur la Paroisse Ste Marie. Nous n’avons eu que trois messes (de septembre 2021 à juin 2022) à savoir :

la messe de la Toussaint à St Menges, la messe des Rameaux à Floing et le jeudi (mercredi soir) de l’Ascension à St Menges.

Nous constatons que notre Paroisse est en train de mourir, voir même si elle n’est déjà pas morte. C’est pour cela que nous demandons à l’espace missionnaire des messes sur Ste Marie le samedi soir ou le dimanche matin pour 2022/2023 :

A la Toussaint, à Noël (célébration ou messe), aux Rameaux, une messe pendant la semaine sainte.

Nous aimerions aussi une messe par mois sur Sainte Marie. Exemple : 1 mois sur Floing, le mois suivant sur Glaire, le mois suivant sur St Menges, cela nous permettrait de faire vivre ou revivre notre paroisse.

Ce qui nous a amené à une réflexion commune. A quoi sert de garder le CLA de Ste Marie des Monts du fait que nous n’avons plus que des enterrements, quelques baptêmes et mariages dans la Paroisse. La motivation n’étant plus présente du fait que plus rien ne se fait sur Ste Marie (messes en famille, messes avec les enfants du catéchisme, célébrations).

**4ème point : Prêt de la salle paroissiale**

La salle paroissiale sera prêtée (subvention de 200€ pour Ste Marie) à la mairie de Floing pour y accueillir les artistes pour la fête communale.

Il sera donc demandé à toutes les personnes œuvrant dans la salle, de ne pas y accéder du vendredi 15 au mardi 19 juillet inclus (nettoyage de la salle).

Si besoin de photocopies de documents ou tout autre chose, s’arranger pour faire le nécessaire avant. Faire un transfert d’appel (pour toutes demandes).

**5ème point : Profession de foi à St Menges**.

La totalité de la quête est restée à Ste Marie étant donné que les enfants demeuraient à Floing, Fleigneux, Glaire et Saint-Menges. La responsable caté avait demandé 15€ par enfant aux parents en règlement des croix et des cierges.

**6ème point : Repas partagé de rentrée avec la paroisse du Val de Givonne.**

D’un commun accord, nous avons décalé la date et l’heure du repas partagé. Celui-ci aura lieu le vendredi 09 septembre à 18h30 à la salle paroissiale de Floing.

Les raisons du changement : lendemain de la rentrée scolaire, personnes prises par d’autres obligations (depuis la date choisie précédemment).

Les invitations seront envoyées ou distribuées le 27 et 28 août et les réponses souhaitées pour le 03/04 septembre.

**7ème point : Repas partagé du 30/06/2022 à Pouru St Remy.**

Nous avons terminé par le nombre de personnes de Ste Marie qui participeront au repas partagé avec tous les CLAS de l’espace missionnaire du jeudi 30 juin à 19h à Pouru St Remy.

Nous serons 3 : Stéphane, Monique, Annie.

Nous n’avons pas retenu de date pour la prochaine réunion en septembre.

Bonnes vacances à tous et toutes.